PBC - INSCRIPTIONS - SAISON 2017 - 2018

Pour la prochaine saison, nous mettons en place <u>2 permanences d'INSCRIPTIONS</u> afin que toutes les **LICENCES** soient **effectives dès la Rentrée 2017-2018.**

Tout joueur indécis pour différents motifs (études, travail, déplacement, etc...) est invité à déposer son dossier lors de ces permanences afin d'éviter une majoration. L'encaissement de la cotisation sera conditionné à une confirmation d'inscription de la part du licencié en septembre.

Fêtes des associations - **Samedi 10 juin 2017** de 10h à 18h Salle des associations - **Samedi 17 juin 2017** de 10h à 13h

DOCUMENTS A FOURNIR:

- Nouveau Formulaire FFBB & Nouvelle réglementation sur les certificats médicaux :
 - O CREATION: Zone Certificat médical obligatoire
 - RENOUVELLEMENT : Uniquement Zone Questionnaire de santé complétée. Si surclassement, le certificat médical de surclassement est obligatoire (zone surclassement du formulaire)
- 1 photo d'identité (nom et prénom du licencié au verso)
- Règlement de la cotisation (espèces, chèque à l'ordre du PBC, bons de réduction « Opération Licences Sportives » Super U, Pass Culture Sport)

Seuls les dossiers complets seront pris en compte

ATTESTATION DE LICENCE

Une attestation d'inscription au PBC pour la saison 2017-2018 sera remise <mark>lors des séances d'inscription</mark>. Si vous disposez d'un formulaire spécifique, il pourra être complété lors de ces séances

CONDITIONS D'ADHESION

- Les cotisations versées ne sont pas remboursables.
- Tout joueur (et son responsable légal si le joueur est mineur) en signant son engagement, accepte selon ses compétences, d'arbitrer des matchs, tenir la table, le bar, le samedi ou le dimanche, durant la saison selon un planning établi à l'avance (publié sur le site du PBC: http://www.pbc44.fr)

 Le responsable légal du mineur autorise les entraîneurs, dirigeants et tout accompagnateur à transporter son enfant lors d'un déplacement lié aux activités du PBC dans la mesure où l'accompagnateur et le véhicule utilisé sont assurés à cet effet.

Cotisation annuelle SAISON 2017/2018

L'assurance A est incluse dans la cotisation, le choix d'une autre assurance implique une majoration du montant de l'assurance déduction faite du montant de l'assurance A

			Tarif selon date de renouvellement		
Année	Catégorie	Avant le 30/06/17 ou 1 ^{ère}	Du 01/07	Après le	
			inscription	au 31/07/17	01/08/17
	2011	U7 - Ecole de Basket	89.00 €	89.00€	89.00€
	2009/2010	U9 - Mini-Poussins(es)	92.00 €	112.00€	132.00 €
	2007/2008	U11 - Poussins(es)	102.00€	122.00€	142.00 €
	2005/2006	U13 - Benjamins(es)	102.00€	122.00€	142.00 €
	2003/2004	U15 - Minimes	102.00 €	122.00€	142.00 €
	2001/2002	U17 - Cadets(tes)	122.00€	142.00 €	162.00 €
	1998/1999/2000	U20 - Juniors	122.00 €	142.00€	162.00 €
	1997 et avant	Seniors	122.00€	142.00 €	162.00 €
	1997 et avant	Loisirs	107.00 €	107.00€	127.00 €

REDUCTION:

- Abattement de 25% pour les foyers dont le quotient familial est inférieur à 550 (sur présentation d'un justificatif)
- Réduction de 10€ pour le 3ème enfant

BILLETS DE TOMBOLA

Chaque licencié reçoit un carnet de tickets de tombola (dans la limite de 2 par famille) dont il conservera la recette.

Contact: pbc.secretariat@gmail.com